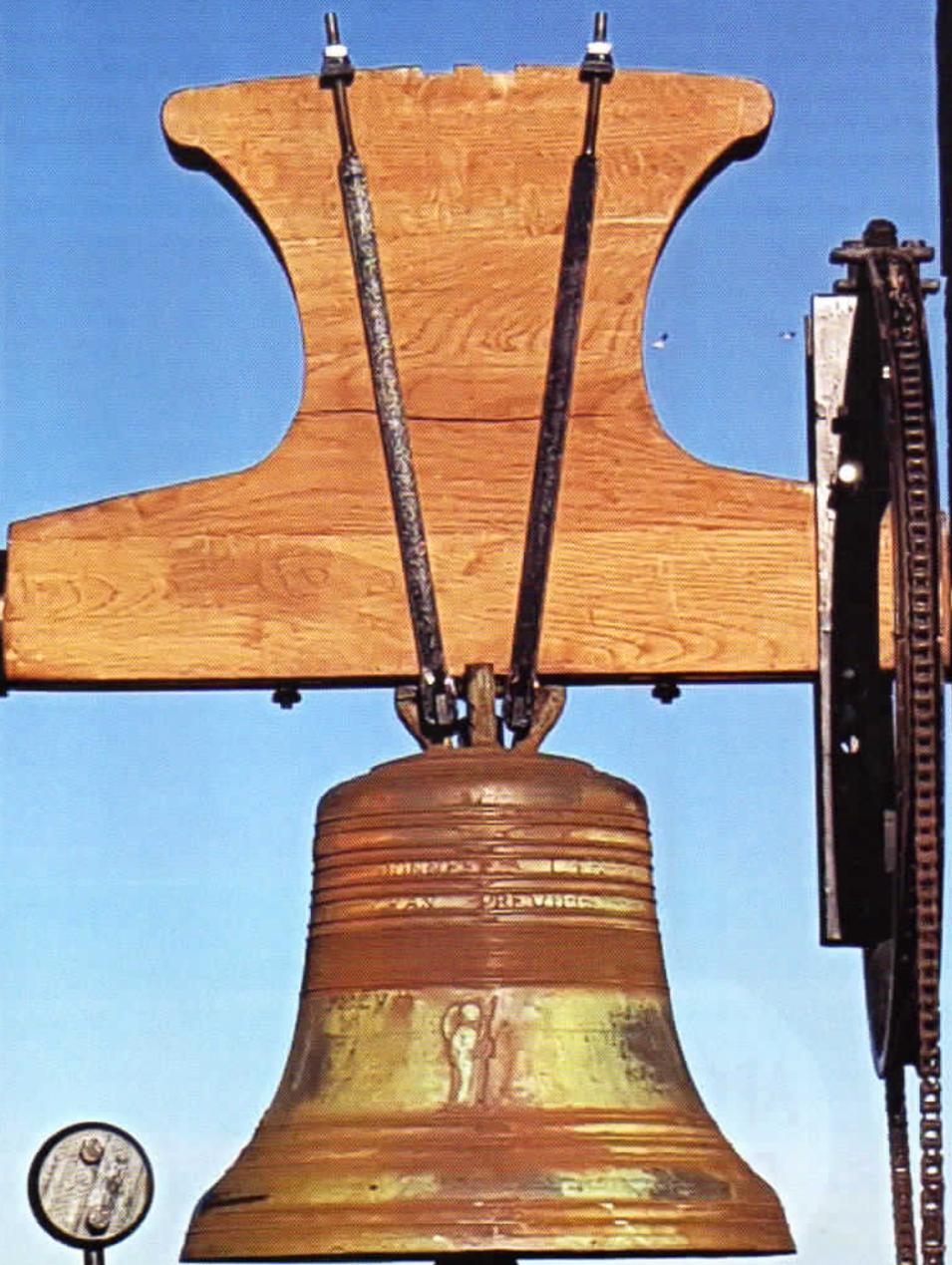


Villevieille



Mairie de Villevieille
Département du GARD



Villevieille - juillet 2019

LE MOT DU MAIRE...

Voilà l'été, enfin l'été...mais pas forcément les vacances.

La révision du PLU entre dans sa phase finale. Lors du conseil municipal du 11 juin 2019, le PADD a été débattu pour la dernière fois. En août le PLU sera arrêté, suivront ensuite les étapes administratives avant la présentation pour approbation. Les ateliers que nous avons mis en place ont été suivis et je remercie toutes les personnes qui s'étaient portées volontaires pour leur participation et leur assiduité.

Plus qu'un rafraîchissement, il était nécessaire d'engager des travaux importants au logement de la cure avant qu'il ne soit reloué. Les revêtements des sols seront entièrement refaits ainsi que l'isolation des combles avant la mise en place de nouveaux convecteurs. Pour rappel, cet appartement avait été réhabilité par la commune il y a une trentaine d'année et n'avait subi que quelques améliorations au gré des changements de locataires, les dernières ayant eu lieu en 2003.

Plusieurs chantiers débiteront à la rentrée, notamment route d'Alés et chemin de Sainte Catherine. Ils occasionneront des perturbations aussi bien pour les automobilistes que pour les riverains. Je vous demande d'ores et déjà votre compréhension voire votre indul-

gence. Il faut en passer par quelques inconvénients pour apprécier à terme les avantages et bénéfices de nouveaux équipements.

Je vous souhaite de profiter, si vous le pouvez, des manifestations à venir sur la commune. L'apéritif du 13 juillet dans le jardin de l'aube, la course cycliste et la fête votive en août, le forum des associations et le concert dans l'église en septembre seront autant d'occasion de nous rencontrer.

A tous, un bon été riche de rencontres, de partage, de convivialité, de détente et de repos.

Cécile Marquier

PS: pour nos amis vacanciers : Aucun d'entre nous n'ayant son brevet de pilote nous n'avons pas prévu de survoler la commune pour démonstrer comme cela nous fut suggéré l'été dernier. Nous n'avons pas non plus de solution pour faire «cesser le bruit des cigales». Chargés de la légendaire nonchalance méridionale voilà que nous nous accommodons avec plaisir de cette musique qui berce la sieste, pire nous guettons même le premier chant, signal que l'été commence. Enfin que dire des cloches... Nous sommes heureux d'entendre à nouveau celle de l'église en plus de celle de l'horloge.

L'erreur est humaine et source d'humour involontaire lorsqu'elle se glisse dans un article de journal

SOMMAIRE...

2
Le mot du Maire

ACTUALITES

3
Budget

5
État civil
Rejoignez nos annonceurs
Info com'

6
Brèves pour tous
Travaux de l'école

7
Travaux programmés pour
2019

8
Urbanisme
Lotissement de Fontonne

9
Travaux SIVB, SIAEP
Mouvement du personnel

10
Le projet de territoire du plan
local d'urbanisme

HISTOIRE

13
Commémoration du 11 novembre
Inauguration Villa gallo-romaine

LA VIE AU VILLAGE

14
Chasse aux oeufs
Spectacle caravanage
Spectacle du réseau des bibliothèques
à la crèche
Des entreprises et des femmes
Savonnerie

ENVIRONNEMENT

16
Contre la bétise, culture !
Interdiction des produits phytosanitaires pour les particuliers
Obligations légales de débroussaillage
Villa romaine
Nettoyage au cimetière
Journée nettoyage de printemps du
1er juin

ASSOCIATION

19
Le forum des associations de Villevieille
Des nouvelles de Glaneur'euses
Le jardin partagé
Club Taurin
Bibliothèque
Activités de l'association
Animation du foyer
50ème Festival de Villevieille
17ème Tour cycliste
Le kung Fu
Ecol de musique Owen
APE

DEMOCRATIE ET VIE LOCALE

29
Conseils des sages de Villevieille
Janine Teisson
Concours photo
Le pont du Gard



LE 13 Juillet
à partir de 19h
Au Jardin de l'Aube
Madame le Maire
et son Conseil Municipal
vous convient
à un apéritif citoyen
pour célébrer
notre Fête nationale
et l'accueil
des nouveaux arrivants

BUDGET

Le budget 2019 révèle une gestion responsable

Pour améliorer les conditions de vie de chacun, en 2019 la commune investit 1.047 M€ pour l'équipement du territoire, sans hausse de la fiscalité.

Coup d'œil sur les principaux investissements

Réhabilitation du centre ancien

Sont concernées les rues du moulin à huile, de la Portette, de la Coustourelle, l'impasse de Fahen, et la place des Lauriers Roses. Soit 785 m² de surface de chaussée. L'opération consiste à traiter la surface, décaper le revêtement existant et reprofiler en V avec tranchée centrale des eaux pluviales.



Pour les travaux d'aménagement du centre ancien d'un montant 345 000€, le conseil départemental nous subventionne dans le cadre du contrat de territoire signé le 5 juin dernier à hauteur de 57 000€ et la Région nous finance 54 000€.”



Mercredi 5 juin dernier lors de la signature des contrats territoriaux avec le département

Trottoirs route d'Alès

Dans le prolongement de la piste multifonction qui longe la RD40, route d'Alès, entre l'allée de Fontbonne et la voie impériale, un trottoir permettra de mettre en sécurité les déplacements doux : piétons, vélos ...
Montant des travaux : 133 410€.

Rénovation de l'éclairage public / 3^e tranche :

Le remplacement des ampoules d'éclairage public d'ancienne technologie et des lampes si nécessaire, se poursuit sur les chaussées suivantes : avenue du mas de Guiraud, allée de Mantelle, chemin sainte Catherine, pont de la Lèque.

Montant des travaux : 26 800€

Subvention du SMEG

(syndicat mixte d'électricité du Gard) : 14 000€

Défibrillateur :

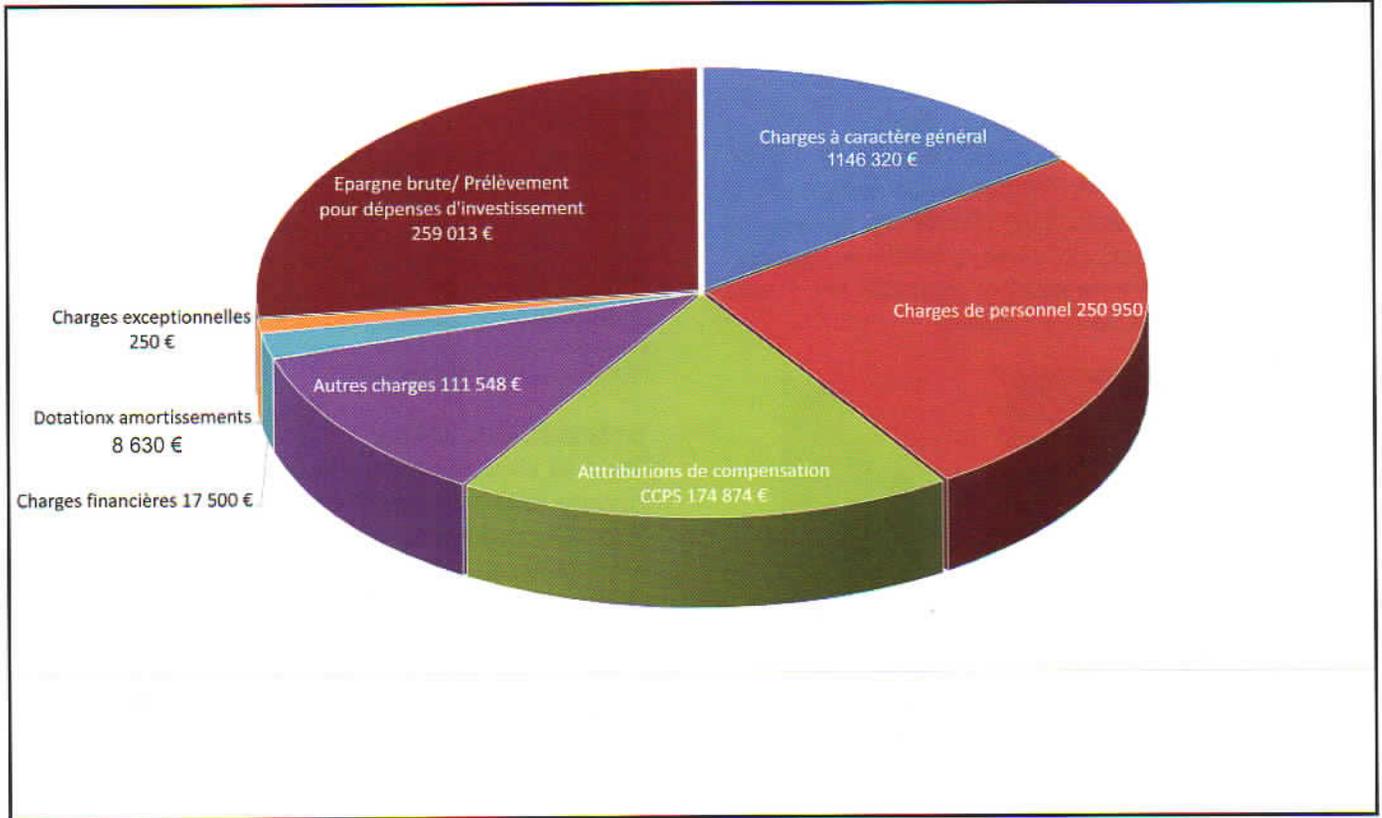
Un défibrillateur sera installé près de la mairie. L'appareil sera ainsi accessible à tous et d'une grande simplicité d'utilisation. Montant de l'achat : 1000€



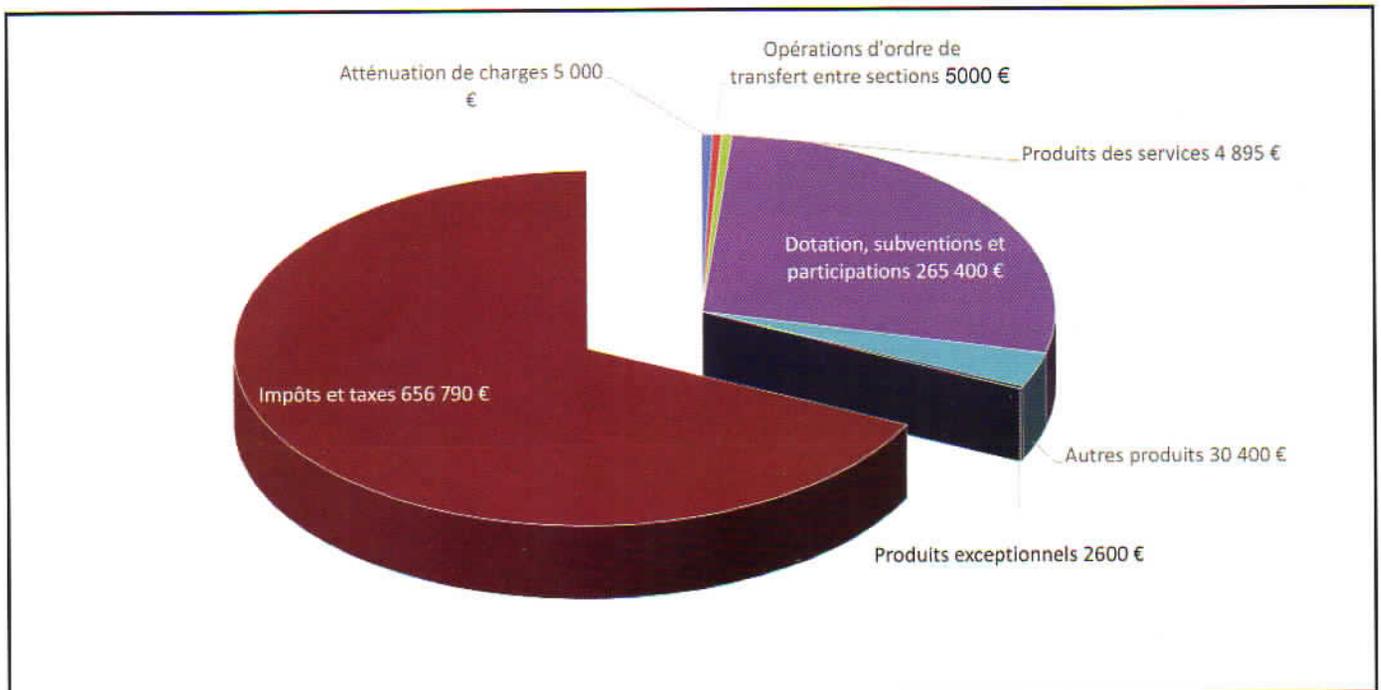
BUDGET (SUITE)

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



ETAT-CIVIL 2019 (1er semestre)

Madame le Maire et le conseil municipal...

souhaitent la bienvenue à :

Noam CHAHBOUM, né à Nîmes le 06 décembre 2018

Rita HJAJA, née à Nîmes le 10 décembre 2018

Lëana GAUTIER, née à Nîmes le 21 décembre 2018

Nolan PAURICHE, né à Montpellier le 06 mars 2019

Gabin CABALLERO, né à Montpellier le 17 mars 2019

Clément FAGES, né à Montpellier le 5 mai 2019

Olivia CANO MATEO, né à Nîmes le 4 Juin 2019

**adressent tous leur vœux
de bonheur à :**

Eva CANDEL et Jordan LAROCHE
qui se sont unis le 20 avril 2019

**assurent de leur sympathie
les familles et les proches éprouvés
par le décès de :**

Dimitri GRONDAIN
Le 18 janvier 2019

Eric HORSCHITZ
Le 25 janvier 2019

Louis MONDOT
Le 31 janvier 2019

Mathieu DIAZ
Le 26 février 2019

Marguerite OBERHOFFER veuve BERNASCONI Arthur
Le 16 mars 2019

Marie FAUCHEUX veuve AGOSTINI Emilio
Le 06 avril 2019

INFO COM'

Newsletter Newsletter Newsletter

Site de la mairie

www.mairie-villevieille.fr

N'hésitez pas à vous inscrire
à la newsletter pour suivre
toutes nos actualités.

Toutes les informations sont
sur la page d'accueil du site.

L'adresse mail
de la mairie a changé
mairie@villevieille30.fr

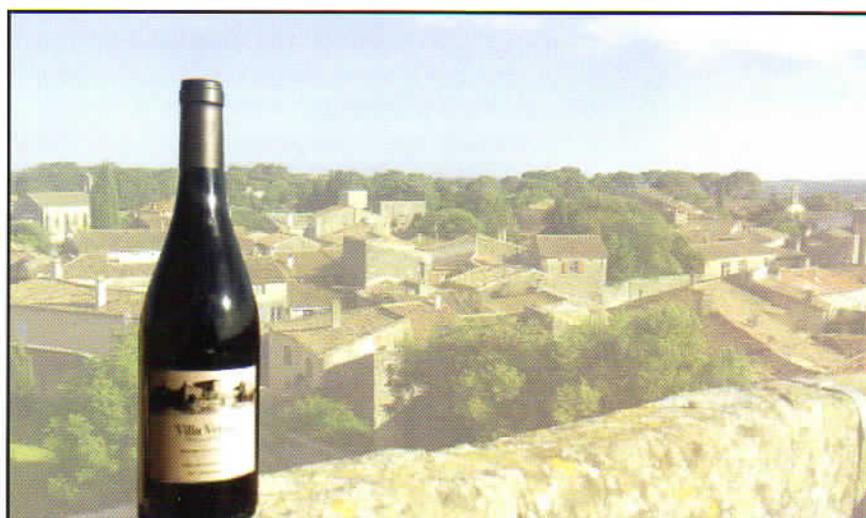
REJOIGNEZ NOS ANNONCEURS

Faites-vous mieux connaître, Communiquez !

Que vous soyez commerçant, artisan, profession libérale ou entrepreneur, le bulletin municipal vous ouvre ses colonnes.

Profitez- en pour offrir de la visibilité à votre entreprise, le bulletin municipal est une vitrine qui touche chaque foyer de Villevieille

Renseignements auprès de la mairie.



FRANÇOIS DE DAVID-BEAUREGARD
PRODUCTEUR À VILLEVIEILLE

VENTE DIRECTE AU CHÂTEAU
04 66 71 65 23

JMSDEBEAUREGARD@GMAIL.COM

ET CHEZ LE PRODUCTEUR
240, TRAVERSE COMBE ROMANE
04 66 35 11 80

FMSDEBEAUREGARD@GMAIL.COM

Photo: Villa Vetus, vu du Château

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

BRÈVES POUR TOUS

Pour les frileux

Le centre communal d'action sociale met en vente du bois de chauffe au tarif de 50€ la stère.
Dépêchez vous il n'y a que 10 stères.

Pour les parents

Rentrée scolaire la 03 septembre 2019
N'oubliez pas le recensement de votre ados (16 ans), lui va l'oublier !

Pour les impliqués

Nettoyage d'automne : le rendez-vous est pris pour le 14 septembre 2019

Pour les nouveaux arrivants

Un accueil tout particulier vous sera réservé à l'occasion de l'apéritif du 13 juillet, pensez à vous faire connaître auprès de nos services en mairie.

Pour rester branchés

En cas de dégâts sur votre ligne de téléphone, relevez le numéro du poteau et contactez : dommages-reseaux.orange ou appelez le 3900

Pour les électeurs

Prochaine échéance les municipales en mars 2020 mais d'ici là, n'oubliez pas de nous avvertir de tout changement d'adresse éventuel.

Pour les plus fragiles

L'été approche ! Et les chaleurs sont susceptibles de créer des situations particulièrement difficiles pour nombre de nos concitoyens. Soyez vigilants
Le Centre Communal d'Action Sociale tient à jour un registre qui a pour but, en cas de déclenchement du plan d'alerte par le Préfet, de prendre contact avec les personnes recensées et de s'assurer de leur santé et de leurs besoins.

Pour les dècliqueurs

Sortez votre appareil photo et aiguisiez votre regard pour participer au concours : Villevieille plus belle naturelle.

Pour les citoyens

Référendum d'initiative partagée : depuis le 12 juin, les français peuvent soutenir le projet de referendum d'initiative partagée (RIP) sur la privatisation d'Aéroport de Paris. Les votes prendront fin le 12 mars 2020.
Une borne d'accès à internet est mise à la disposition des électeurs à la mairie de Calvisson ou directement sur <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>

Pour le cas où
Les numéros utiles
0 800 06 66 66 Canicule
Info Service (appel gratuit)
15 SAMU - 18 Pompiers
112 Numéro d'urgence unique européen
115 Numéro d'urgence sociale
anonyme et gratuit

TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Depuis la rentrée de septembre 2018, des séances de travail ont lieu à la communauté des communes afin d'agrandir les sanitaires extérieurs et la cantine.

Pour les sanitaires extérieurs le dossier a avancé très rapidement. Le permis de construire est posé, il est en cours d'instruction, le bureau de contrôle et le coordonnateur sont retenus, le dossier de consultations des entreprises est bouclé, les travaux devraient débuter courant septembre 2019.

Pour l'extension de la cantine le dossier prend un peu de retard, rien d'alarmant, une réunion de travail doit avoir lieu courant juin, pour finaliser le projet, le dossier de consultation des entreprises devrait être finalisé en septembre/octobre 2019 pour un début de travaux en mars 2020, les travaux de la cuisine devraient eux avoir lieu en juillet et août 2020 pour une livraison en septembre 2020.

Inscription Ecole de Villevieille

Les parents ayant des enfants nés en 2017 sont priés de se faire connaître auprès de la mairie ou de l'école afin que nous puissions communiquer au plus vite les effectifs 2020 à l'inspection d'académie qui nous les demande déjà.
Nous vous rappelons que l'Etat a rendu la scolarité obligatoire à partir de 3 ans.

TRAVAUX PROGRAMMÉS POUR 2019

Travaux réalisés en début d'année :

Chemin du lavoir :

Reprise du chemin du lavoir dans la première partie de celui-ci.

Appartement communal rue de la cure :

L'appartement communal situé rue de la Cure a fait l'objet de quelques travaux de

rénovation :

- isolation
- peintures
- réfection des sols : avec dépose du lino , réagréage et pose de carrelage et de parquet flottant.

Travaux à venir :

Trottoir Route d'ALES :

Réalisation d'un cheminement piéton le long de la route d'Alès. Ce trottoir permettra de relier la voie piétonne au rondpoint de la route d'Alès.

Nous profiterons de ces travaux pour mettre en place un plateau de ralentissement afin de limiter la vitesse sur cette route.

Trottoir Route d'UZES :

Avec la réalisation du lotissement BELCASTEL à proximité du lavoir nous réaliserons un cheminement piéton le long de la route d'UZES.

Ce trottoir permettra aux riverains de rejoindre le trottoir qui s'arrête actuellement rue de Florette en toute sécurité.

Busage du fossé entre le lotissement BELCASTEL et DU GRAND LOQUIN :

La réalisation du lotissement BELCASTEL ne nous permettra plus d'accéder au fossé pour l'entretenir. Aussi, il a été décidé de l'aménager.

Sur ce busage nous réaliserons un cheminement piéton qui permettra à nos agents de venir entretenir les talus.

Pour ces trois projets une réunion d'information et de concertation sera réalisée avec les riverains concernés par les travaux.

Mur de Soutènement Chemin du Moulin

Suite à l'éboulement du mur de soutènement, des travaux vont être entrepris pour sa reconstruction.

Pour ce projet une réunion de concertation préalable aura lieu avec le propriétaire.

Reprise de certains chemins en fonction de leur état



URBANISME

Rappel des REGLES D'URBANISME :

Nous profitons à nouveau de ce bulletin pour vous rappeler une règle d'urbanisme : il est interdit d'engager des travaux sans autorisation.

En conclusion, pour éviter tout déboire, il vous appartient de vous informer sur la procédure à suivre pour obtenir une autorisation. Contactez notre service urbanisme, avant d'entamer toute exécution de travaux, utilisation même mineure ou modification du sol.



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

Jean-Michel **BENASSIS**

34160 CAMPAGNE - bena6@sfr.fr
Tél. 04 67 92 10 58 / 06 03 76 11 49

LOTISSEMENT DE FONTBONNE : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

Le quartier de Fontbonne a bénéficié d'un toilettage permettant la disparition de l'ensemble de ses câbles électriques et de télécommunication. L'opération consistait à enfouir l'ensemble des câbles de 3 réseaux aériens (électricité, éclairage public et Télécom) et de les passer en souterrain. Nous avons réalisé une réunion publique en juin 2017, puis une autre sur site début septembre. Ce chantier a débuté en octobre 2017 pour être rendu en avril 2019. L'entreprise Daudet a réalisé la majeure partie du chantier, en lien permanent avec la Mairie et les riverains (tranchées, terrassement sur le domaine public et privé, pose et dépose de 10 candélabres, installation de 5 bornes lumineuses sur les 2 voies piétonnes, installations de divers chambres en souterrain, passage des gaines pour les câbles...). Les tranchées ont été faites et refermées au fil de l'avancée du chantier sans aucun arrêt de circulation dans le lotissement.

L'intervention de l'entreprise Daudet s'est faite en coordination avec Enedis et Orange, les uns devant attendre l'intervention des autres. L'intervention d'Orange a été longue, très longue prolongeant désespérément le chantier. L'entreprise Daudet a finalement déposé les derniers poteaux avant les vacances de Noël 2018. Il reste à ce jour quelques reprises à finaliser mais rien de conséquent.

Après de nombreuses péripéties, le quartier a un nouveau visage avec des candélabres à économie d'énergie (Luminaires équipés de LED avec abaissement de puissance) et une vue dégagée sur le ciel.

Coût de cette opération :

Le SMEG : 136888€ TTC (enfouissement réseaux électriques)

La commune : 40550€ (enfouissement Télécom) + 43482€ (enfouissement éclairage public) + 25884€ (rénovation éclairage public).

Nous tenons à remercier les riverains pour le bon accueil fait aux ouvriers qui ont œuvrés sur le chantier, ainsi que pour leur patience face aux impondérables. Nous remercions également nos partenaires de chantier : Le SMEG, le bureau d'étude Cetur avec qui nous avons entretenu une collaboration étroite tout au long du chantier, l'entreprise Daudet qui a été l'interlocuteur



TRAVAUX SIAVB, SIAEP

(Syndicat d'assainissement, syndicat d'eau potable)

Cette année les travaux d'assainissement et d'eau potable portés conjointement par nos syndicats d'assainissement (SIAVB) et d'eau potable (SIAEP) ont débutés au mois de juin et se prolongeront jusqu'en février 2020, pour une partie et fin 2020 pour l'autre.

Ces travaux consistent :

dans le cadre du SIAEP, en l'aménagement des forages et la construction d'une nouvelle unité de filtration implantée sur la commune de Villevieille, et de relier cette station au château d'eau de la commune, par la restructuration des réseaux d'eau potable. Pour un montant total de : 2 606 997€ HT ;

Dans le cadre du SIAVB, Extension du réseau d'assainissement chemin de Sainte Catherine / chemin des Cigales à Villevieille : 342 000 € HT

En effet l'extension du réseau d'assainissement sur le chemin des Cigales et Sainte Catherine était soumise à l'ouverture de la nouvelle station d'épuration. Suite à l'achèvement et l'ouverture de cette station la commune a fait le choix de procéder aux travaux d'extension du réseau d'assainissement sur ces deux voies qui jusqu'à maintenant étaient en autonomes. Et les travaux menés par les deux syndicats simultanément permettent une baisse des coûts et une seule gêne occasionnée sur ces voies pour les riverains et les administrés.

Concernant le SIAVB...

Les travaux d'assainissement programmés ou à programmer sont généralement issus de :

- Projets communaux (exemples : Lycée à Sommières, AEP du chemin de Ste Catherine, voirie du centre ancien,...) ;
- l'étude diagnostique du réseau d'assainissement (étude en cours dans notre cas, dans le cadre du schéma directeur).

Tarifs 2019

Les tarifs concernant la part du Syndicat d'assainissement ont été fixés par délibération en date du 14 juin 2004 et n'ont pas été revalorisés depuis (0,80 €/m³), pour les communes de Sommières et Villevieille. Ces tarifs ont été appliqués aux communes de Boisseron et Saussines, lors de leur adhésion (délibération du 7 janvier 2016).

A noter que le comité syndical du SIAVB a décidé de baisser, à compter du 1er janvier 2019, le coût de la surtaxe assainissement à 0,75 € HT/m³, par délibération du 6 décembre 2018 (baisse d'un peu plus de 6 %).

Les tarifs concernant la part de la société RUAS/VEOLIA, sont fixés par le contrat de délégation de service public, en vigueur depuis le 1er juillet 2007. Ces tarifs sont réindexés annuellement selon les modalités d'in-

dexation définies à l'article 8.5 du contrat d'affermage. La rémunération du délégataire a diminué en janvier 2016, par avenant, avec l'intégration des communes de Boisseron et Saussines et la mise en fonctionnement de la nouvelle station d'épuration.

A noter que les tarifs du délégataire évolueront légèrement, avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat au 1er janvier 2019 (augmentation de 5 % de la part variable).

La redevance pour modernisation des réseaux de collecte est recouvrée auprès des usagers des réseaux d'assainissement collectif. Cette redevance participe au financement du 11e programme d'actions (2019-2024) de l'Agence de l'Eau, visant à une préservation des milieux aquatiques, des ressources en eau et une réduction des pollutions.

Cette taxe est ainsi prélevée pour l'Agence de l'Eau, au même titre que la taxe de lutte contre la pollution, à la différence que la taxe de modernisation des réseaux est exclusivement perçue auprès des usagers du réseau d'assainissement collectif.

Cette taxe a été revue à la baisse pour les 5 années à venir, elle sera de 0,150 €/m³ à compter de l'exercice 2019.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Le départ à la retraite de Jacques Coulon

Jacques Coulon a travaillé pour la mairie de Villevieille pendant dix ans.

Homme aux compétences multiples et au relationnel chaleureux, il s'est particulièrement investi dans l'entretien du paysage de notre commune.



Sa passion pour le végétal et sa minutie dans le travail lui a valu une réputation de bon jardinier. Ces dernières années il s'est attelé avec beaucoup de satisfaction à la remise en l'état des haies et des arbres qui composent le Jardin de l'Aube.

Il a apporté sa rigueur dans l'équipe avec sa devise : ☐ une place pour chaque chose et chaque chose a une place !! à méditer pour la suite.

Bonne retraite Jacques !

Mise en disponibilité d'Audrey

Audrey Ary, a sollicité auprès de la mairie une mise en disponibilité de seize mois à compter du 30 avril 2019 jusqu'en août 2020.

Nous lui souhaitons de belles aventures en attendant son retour.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La constructibilité des terrains sur la commune de Villevieille a longtemps été régie par un Plan d'Occupation des Sols (POS) établi en 1982. La commune a ensuite élaboré son Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui a été approuvé en février 2011. Par délibération du 16 juin 2016, la commune de Villevieille a prescrit la révision de son PLU.

Préambule

Depuis Juin 2017, le rapport de présentation comprenant le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement a été finalisé. Il s'agit de la première phase d'un PLU permettant de diagnostiquer un territoire autour de thématiques centrales comme la démographie, l'habitat ou l'environnement. Un bilan des forces et faiblesses du territoire, des contraintes, des atouts et des opportunités a pu être dressé pour porter ensuite un regard prospectif sur le devenir de la commune.

La seconde partie de l'élaboration du PLU consiste en la création d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document est la clef de voûte d'un PLU. Il expose les grandes orientations du projet d'aménagement de la commune pour les 10 ans à venir. Afin de présenter ce projet et d'échanger avec la population sur les orientations proposées, une réunion publique a eu lieu le vendredi 8 mars 2019 à 18h. La dernière étape sera celle de la traduction réglementaire du projet communal. Il s'agit du zonage et de son règlement associé qui exposent les règles d'urbanisation du PLU.

Enfin, lorsque l'élaboration du PLU touchera à sa fin, le projet final sera arrêté par vote en conseil municipal. Se suivront ensuite plusieurs étapes, tout d'abord la consultation des Personnes Publiques Associées représentées par les partenaires institutionnels. Celle-ci sera suivie d'une enquête publique. A la suite de ces consultations, le PLU pourra être modifié pour tenir compte des remarques formulées avant d'être définitivement approuvé en conseil municipal.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable expose les grandes orientations du projet d'aménagement de la commune pour les 10 ans à venir.

Suivant le code de l'urbanisme, les orientations du PADD doivent déterminer les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs de Développement Durable, l'équilibre entre :

- Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation du centre-village, la mise en valeur des entrées de ville et le développement rural ;

- L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et des paysages naturels ;

- La sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquable ;

- La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat ;

- Le développement des activités économiques, artisanales et commerciales, touristiques, culturelles et d'intérêt général ;

- Le développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif ;

- La préservation de l'environnement et des ressources naturelles (eau, air, sol...), notamment par :

- la réduction des gaz à effet de serre,
- la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables,
- la préservation de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts,
- la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques,
- la prévention des risques naturels et technologiques, et des nuisances de toute nature.

Enfin, le PADD fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

PLAN LOCAL D'URBANISME (SUITE)

Le projet communal :

La stratégie d'aménagement et de développement de Villevieille à l'horizon 2030 s'articule autour des 3 axes, déclinés en orientations :

AXE 1 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel, bâti et paysager, générateur du cadre de vie de qualité de Villevieille

Par sa situation de village perché, la commune de Villevieille domine des paysages constitués par succession de petites plaines agricoles et de vallons liés au Vidourle. Le centre ancien présente de nombreuses particularités patrimoniales et architecturales du bâti traditionnel, notamment marquées par son château. Une urbanisation sous forme de hameaux ou de groupements de constructions s'est également implantée dans la plaine agricole. L'enjeu est de préserver toutes ses richesses paysagères, du patrimoine bâti et ses éléments naturels qui façonnent son environnement et participent à la qualité de vie de son territoire.

En ce sens, la commune entend :

-Protéger et préserver les éléments constitutifs de la trame verte et bleue, en préservant les espaces naturels d'intérêt écologique et en maintenant les corridors écologiques, mais également en conservant les espaces agricoles en respectant les coupures d'urbanisation, en veillant à l'intégration des franges urbaines, en préservant et en entretenant les fossés.

-Préserver la ressource en eau, en réduisant les pollutions des eaux, le contrat rivière Vidourle, en maintenant et restaurant la ripisylve, éléments indispensables à la bonne santé d'une rivière ou d'un ruisseau.

-Préserver et mettre en valeur les sites d'intérêt historique, ainsi que les sites d'intérêt paysager, en maintenant et valorisant les cônes de vue et perspectives remarquables, faisant perdurer les opérations d'entretien et de mise en valeur du paysage urbain, sauvegardant les éléments d'intérêt patrimoniaux et en rendant accessibles et lisibles les éléments du patrimoine bâti et paysager.

AXE 2 : Permettre un développement urbain maîtrisé et raisonné intégrant les risques

Située au cœur de la façade méditerranéenne métropolitaine, la commune de Villevieille occupe une place stratégique. À mi-chemin entre les deux principales agglomérations de la région (Nîmes et Montpellier), la commune de Villevieille se trouve éloignée des grandes agglomérations. Cette situation charnière au cœur de pôle de développement majeur confère à la commune un potentiel de développement considérable et une attractivité certaine. L'enjeu est d'accompagner la commune dans un développement urbain maîtrisé, respectant le patrimoine, l'activité agricole et les paysages en place. Le développement urbain de Villevieille se voudra raisonné, notamment pour ce qui concerne le respect des terres agricoles et la prise en compte des risques naturels et répondant aux objectifs de modération de la consommation d'espaces, de diversification de l'offre de logements et de performance énergétique des constructions.

La municipalité se fixe les objectifs suivants en terme d'urbanisation future et de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain :

-Affirmer la centralité en confortant l'enveloppe urbaine existante, en procédant au renouvellement des espaces urbanisés, planifiant un développement de l'urbanisation sous forme d'opérations d'ensemble (OAP), planifiant l'extension du groupe scolaire, et diversifiant l'offre en logements pour assurer l'essor d'une mixité sociale et générationnelle.

-Limiter l'étalement urbain dans les espaces naturels et agricoles en limitant la consommation d'espaces en extension de la tâche urbaine, en promouvant une urbanisation raisonnée et maîtrisée par la redéfinition des limites avec les espaces agricoles, en encourageant le recours aux économies d'énergie dans les constructions, en requalifiant les interfaces entre les espaces urbains et les espaces naturels et maîtrisant les énergies.

-Composer le développement urbain avec les nuisances et les risques, en prévenant le risque inondation, en prévenant le risque incendie.

Electricité Plomberie



AUSSEN frères

Rue E.Boisson.Sommières

04 66 80 97 46



PLAN LOCAL D'URBANISME (SUITE)

AXE 3 : Assurer un dynamisme économique et social

La commune de Villevieille possède un potentiel de développement important et une attractivité certaine. À mi-chemin de pôles urbains attractifs, la commune reste majoritairement résidentielle. Les commerces de proximité du village subissent en partie le déséquilibre créé par la position limitrophe de la commune voisine, Sommières. A travers son projet de développement, la commune souhaite soutenir un dynamisme économique local, en vue notamment d'accompagner l'évolution démographique projetée à l'horizon 2030 par le maintien et la diversification d'emplois sur son territoire et par un confortement de son offre en commerces/services de proximité au cœur du village. De plus, la municipalité affirme sa volonté de renforcer l'attractivité touristique, de manière maîtrisée, en cohérence avec son identité rurale et en appui sur les atouts qu'offre son territoire. Dans le cadre de cette stratégie économique, la commune se fixe ainsi les objectifs suivants :

-Maintenir le dynamisme économique local et le niveau d'équipement, en confortant les activités artisanales, commerciales et industrielles, permettant le maintien et l'accueil des commerces et services de proximité dans le centre-village, satisfaisant les besoins en matière d'économie résidentielle, favorisant l'implantation d'activités tertiaires, améliorant l'organisation interne et le fonctionnement de l'espace urbain et favorisant le développement des communications numériques.

-Assurer le maintien et le développement de l'agriculture, en veillant à pérenniser l'espace agricole en le maintenant en zone agricole dans le PLU, limitant l'étalement urbain en privilégiant la densification à un développement dispersé dans l'espace agricole, favorisant le maintien des exploitations existantes et l'installation de nouvelles structures et notamment en permettant sous condition la diversification ainsi qu'en maintenant un réseau d'irrigation efficace.

-Impulser une nouvelle dynamique touristique et de loisirs en renforçant l'offre d'hébergements touristiques, en poursuivant l'entretien et la mise en valeur du patrimoine bâti, et en renforçant ou requalifiant les itinéraires pour modes doux ainsi qu'en complétant l'offre culturelle et de loisirs par de nouveaux équipements.

Pièces réalisées :

Diagnostic territorial et état initial de l'environnement
Projet d'aménagement et de développement durable

En cours :

- Orientations d'aménagement et de programmation
- Zonage
- Règlement

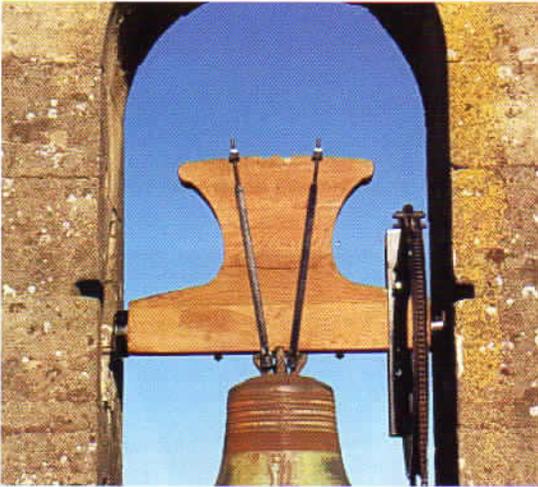


Dernier atelier PLU du 3 juin 2019

LES CLOCHERS DE VILLEVIEILLE

L'EGLISE :

Le JOUG ou MOUTON de la cloche de notre église présentait des signes de vétusté et la municipalité a décidé sa restauration confiée à l'entreprise Bodet (campanaire)



Il a donc été remplacé en chêne massif ancien et ses proportions ont été déterminées par rapport au poids de la cloche.

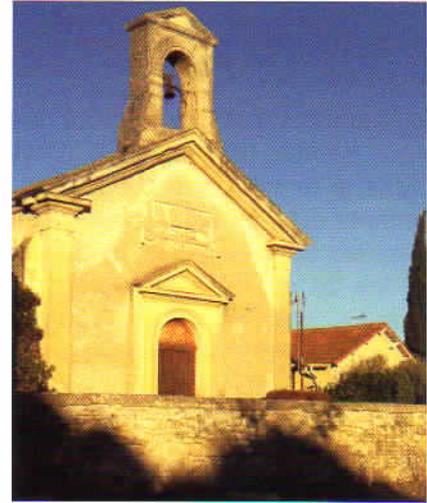
Cette opération délicate a demandé trois jours de travail, suivi de réglages minutieux afin de rétablir un équilibre et une sonorité parfaite.

Ainsi la cloche égrène à nouveau les moments importants de la vie faisant partie du paysage sonore et de notre quotidien.

C'est une cloche relativement récente datant de 1837 (fondue par ED Labry de Montpellier) son poids est de 50kg de taille modeste comparée au bourdon de Notre dame de Paris qui pèse 13,23 tonnes et celle du sacré cœur de Paris de 19 tonnes (la plus grosse du monde). La bénédiction de la première cloche don de M. Joseph de Pavée de Villevieille eut lieu en 1769 (ass. Foyer / mémoire de Villevieille)

Le TEMPLE :

En 1851 Le Conseil municipal accepte la construction du temple ; en 1855 suivit l'acquisition de la chaire de la table de Communion et d'une cloche pour 1100 francs.



En 1879 Monsieur Auguste Bayer offre la cloche actuelle qui provient de son bateau «LE FRIVOLE» ! (ass. Foyer/mémoire de Villevieille)

L'HORLOGE :

La construction de la Tour de l'horloge a été évoquée vers 1790 par le conseil municipal qui dans le « subconscient révolutionnaire » s'opposait au clocher ecclésial et fut achevée en 1810 avec une cloche de 120 kg dont la sonnerie « appellera le laboureur ,au moment de son réveil et surtout le journalier qui craindrait de perdre sa journée.....donc dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.....

-1843 : remplacement de la cloche cassée (rendant un son sourd qui met les habitants dans l'impossibilité de régler l'heure de leurs travaux) par une plus grosse de 200 à 220 kilos (Jean Baptiste fondeur à Marseille) au prix de 3,50 francs

1844 : tracé du premier cadran sur la tour qui indiquera l'heure « tous les instants du jour » et deviendra le symbole municipal

-1891 : remplacement complet du mouvement par Eugène CRETIN horloger à Morbier dans le Jura pour 850 francs , toujours en fonction à ce jour (Pierre Hinnen , à propos de Villevieille, un village en Languedoc)



CHASSE AUX OEUFS

L'APE et les élus de la mairie ont donné rendez-vous le lundi de Pâques aux enfants de l'école de Villevieille. Le temps a été de la partie le temps de la chasse aux œufs. Une quarantaine d'enfants ont répondu présent. Ils ont pu déambuler dans le jardin, les 20 plus petits devaient trouver les œufs directement, les 20 plus grands devaient dans un premier temps trouver 3 plumes puis 3 petites boules qui donnaient accès à des énigmes. Une fois les énigmes résolues chacun a pu repartir avec son sachet de chocolats et jus de fruit pour tous.



SPECTACLE CARAVANAGE

BOB et JOAN à VILLEVIEILLE

En partenariat avec l'association Caravanage le réseau des bibliothèques a reçu à Villevieille les 8 et 11 avril le conteur musicien Robert SEVEN et sa compagne écrivaine Joan PAWNEE québécois qui ont animé une rencontre conférence « RETROUVER SES RACINES » et un spectacle de Contes « Au son du TAMBOUR »

Un voyage dans l'imaginaire des peuples amérindiens.

Les spectateurs venus très nombreux ont pu longuement échanger à la fin de cette présentation.

Un grand merci pour cette initiative et rendez vous en 2020

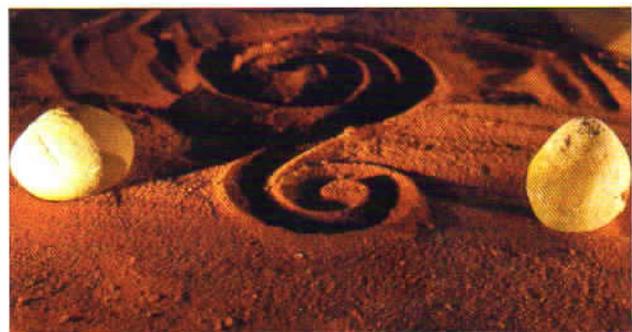


SPECTACLE DU RESEAU DES BIBLIOTHÈQUES À LA CRÈCHE

Petite Source

Par la compagnie la Nébuleuse, spectacle proposé par le réseau des bibliothèques pour les petits le jeudi 6 juin à la crèche de Villevieille.

Petite source est une petite fille qui nous fait voyager à l'autre bout du monde à la rencontre des Aborigènes les premiers habitants de l'Australie, un parcours poétique où l'on prend le temps de regarder la vie apparaître dans le sable et d'écouter la graine de baobab... Ici tout est sacré. (prix écologique du spectacle vivant)



KID LANTA

Installée depuis près de 2 ans sur notre commune, Maud Garnier, ancienne Miss et aventurière de Koh Lanta, a récemment monté son entreprise d'organisation d'évènement.

Après avoir de longues années travailler dans l'évènementiel, notamment avec l'organisation du Rallye des Gazelles. Elle a décidé de se mettre à son compte et d'organiser dans un premier temps des animations (fête d'anniversaire, baptême, réception...) pour enfants sur le thème Kid Lanta, fidèles à l'émission !

Et pour les aventuriers de l'été, sur les mois de juillet et août Maud proposera des « Goûters Koh Lanta » dans le Parc en face du Château. Voici les dates qui sont proposées, sur réservation.

Pour les enfants de 6 à 9 ans :

Les samedis 6 et 13 juillet de 15h à 17h30

Les mardis 23 et 30 juillet / 6, 13, 20 et 27 août de 15h à 17h30.

Pour les enfants de 10 à 13 ans :

Les dimanches 7 et 14 juillet de 15h à 17h30

Les jeudis 25 juillet / 1, 8, 15 et 29 août de 15h à 17h30

Ambitueuse et avec de jolis projets, nous entendrons parler d'elle.

maud.kohlanta@gmail.com

0688478890

Facebook : Kid Lanta

KID LANTA
Le goûter d'anniversaire des petits aventuriers!
Organisé et animé par Maud Garnier ancienne aventurière de Koh Lanta 2007 & Realité de Koh Lanta La Semaine des Indes 2012

- Animation Goûter d'anniversaire à domicile pour un enfant de 6 à 13 ans ou pendant vos événements pour occuper les enfants : montage, baptême, réunion de famille...**
- Durée :** 2h00 (mise en place 30 min avant le début de l'animation)
- Lieu :** Gard et Hérault. À votre domicile, dans votre jardin, dans un parc public à proximité de chez vous.
- Épreuves et défis possibles :** le quiz et l'aventure, les groupes, la résistance statique, le puzzle, la dégustation, le quiz, le sondage, l'énigme, les gâteaux.
Matériel et accessoires fournis.
- Tarif :** forfait de 200€ (jusqu'à 10 enfants). Frais additionnels : au-delà de 10 enfants + frais de déplacement (voiture de 30km de Villevieille (30)).
- Possibilité d'un goûter d'été en main avec un gâteau en forme de Totem de Koh Lanta, bonbons, boissons...**
- Renseignements & Réservation :** Maud Garnier 06 88 47 88 90 maudkohlanta@gmail.com

BULLE DE SAVON

Quelques fois une passion peut vous pousser à franchir bien des obstacles. Sylvie Bonnet s'intéresse depuis quelques années à la méthode de saponification à froid.



Elle commence par se documenter sur les savons naturels, elle se documente beaucoup puis se lance dans la préparation de ses premiers savons. Sylvie veut faire du savon sain, naturel et bio. Perfectionniste et soucieuse de l'environnement, elle utilise de la matière grasse à laquelle elle ajoute de la soude et des huiles essentielles. Il faut laisser à la réaction chimique le temps de se faire seule, naturellement, dans le temps sans lui forcer la main. Pour qu'un savon saponifié à froid soit utilisé il faut qu'il ne contienne plus aucune trace de soude. Par ailleurs il faut laisser au savon le temps de durcir, environ un mois pour un pain de cent grammes.

Contrairement à un savon industriel qui dessèche la peau, les savons issus de la saponification nettoient et hydratent la peau.

Depuis plus de deux ans Sylvie fait tester ses savons à un petit groupe c'est ainsi qu'elle a arrêté huit parfums. Cette autodidacte a franchi à son rythme toutes les étapes, obtenu toutes les certifications pour nous proposer ses savons faits à Villevieille.

Pour plus de renseignements vous pourrez vous rendre sur le site internet ou directement sur le marché de Sommières le samedi matin.

Facebook : sa bulle

Sa Bulle
Savonnerie Artisanale
06 89 04 26 05
sabulle30@gmail.com

CONTRE LA BÊTISE, LA CULTURE !

André Malraux avait prédit : « Le 21e siècle sera spirituel ou ne sera pas ! »

Il misait sans doute sur la culture ?

Dans notre Landerneau local, cette sentence laisse parfois songeur car oui, au 21e siècle, ici comme ailleurs, la bêtise est toujours bien vivante.

Deux illustrations parmi les plus « méritantes » au palmarès qui nous attriste chaque semaine. Bêtises de jeunes ou de moins jeunes puisque comme l'a dit poétiquement Georges BRASSENS : « le temps ne fait rien à l'affaire ... »

-La première a lieu durant les vacances de février, six mois après avoir été mis en place avec la participation des élèves d'une classe de l'école primaire, l'hôtel à insectes et les quelques habitants qui avaient trouvé là leur refuge sont partis en fumée.

L'affaire aurait d'ailleurs pu gagner les bosquets du Parc si grâce au signalement des voisins et à l'intervention des employés communaux, le feu n'avait pu être arrêté.

-La seconde concerne les décharges sauvages qui malheureusement apportent chaque semaine leur nouvelle livraison. En voici une qui au moins peut prêter à sourire. La colonne à verre destinée à recevoir les bouteilles et pots en verre était censée accueillir cette semaine-là, une baie vitrée de 3m x 2m ! Eh non...on a beau essayer dans tous les sens, ça ne rentrera pas !

Alors oui, si la culture ça sert à comprendre qu'un insecte n'a pas besoin d'être utile ou inutile aux hommes pour embellir la vie, aux armes citoyen mais de culture bien sur !



INTERDICTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES POUR LES PARTICULIERS

Depuis le 1er janvier 2019

Depuis le 1er janvier 2019, la loi Labbé est rentrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Vous ne pouvez donc plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades ouvertes au public (sauf dans les cimetières et espaces sportif).

Des solutions alternatives existent !

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- Favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bio-agresseurs,
- utiliser des alternatives non chimiques et les produits de biocontrôle, solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter.

Rapporter vos pesticides ! Bidons bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.



Les Terrasses du Vidourle
L'authenticité et le savoir-faire dans un vignoble d'exception

Cave coopérative
67, avenue de la Calmette
30250 VILLEVIEILLE
Tél. 04 66 80 02 90 - Fax. 04 66 77 70 51
vinvilleville@wanadoo.fr

AOC LANGUEDIC
Vin de Pays d'Oc
Malins Plaisirs

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLER

Au mois de septembre une réunion d'information sera organisée conjointement avec les communes d'Aujargues et de Souvignargues. Elle se tiendra au foyer de Souvignargues.

Nous vous communiquerons la date exacte sur le site de la mairie dans les meilleurs délais. Les représentants du SDIS projèteront un diaporama et expliqueront ce que sont précisément les obligations légales de débroussaillage.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

LE DÉBROUSSAILLAGE DES TERRAINS

Pour lutter contre la propagation des feux de forêts, protéger les habitations et faciliter le travail des pompiers, **il peut être obligatoire de débroussailler son terrain**

EN PRÉVISION DE L'ÉTÉ :

-  **Élaguez vos arbres et arbustes**
-  **Éliminez vos déchets végétaux** (branchages, herbe coupée...)
-  **Ratisez bien les sols** (aiguilles de pins, feuilles mortes...)

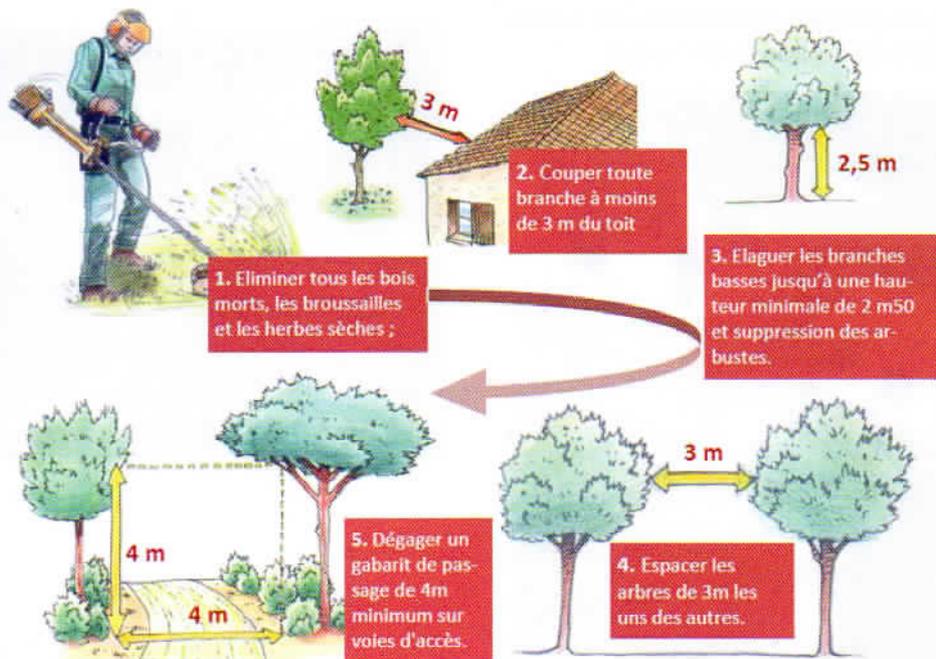
Pour savoir si vous êtes concerné par une obligation de débroussaillage, renseignez-vous auprès de votre mairie



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beaurevoir | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Comment débroussailler ?



VILLA ROMAINE...

Plantations autour de la villa romaine

Après la réhabilitation de la villa B du site des terriers par la CCPS, sur une hauteur de 50 cm et la reconstitution des passages, la mairie de Villevieille a souhaité mettre en évidence cette habitation par la plantation de végétaux de type méditerranéen sur un côté de la villa et le long du chemin des terriers et qui avec l'oliveraie existante revalorise cet ensemble gallo romain.



NETTOYAGE AU CIMETIÈRE

Le samedi 23 février, nous nous sommes retrouvés une vingtaine de personnes au cimetière pour un bon nettoyage écologique.

Chacun a pu tester les outils, sarcloir, binettes, houes... qui étaient prêtés par la mairie et pour ceux qui le souhaitent faire quelques petites plantations ou semis autour des tombes. Une opération à renouveler.



18 Villevieille, juillet 2019

JOURNÉE NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU 1ER JUIN

Matinée Eco citoyenne organisée par la Municipalité

Les bénévoles (trop peu nombreux) ont sillonné les chemins pour ramasser les déchets abandonnés par des pollueurs peu scrupuleux, dépôts sauvages qui nuisent à la nature et au cadre de vie proposé aux enfants de notre commune.

Villevieille propre c'est l'occasion de participer à une action concrète en faveur de l'environnement dans une ambiance solidaire.

Prochain rendez vous pour le nettoyage d'automne le 14 septembre.



Oxygène Form

Le Centre de Remise en Forme de Sommières

Musculation

Fitness Gym

Zumba Pilates

Sauna ...

Le sport...
tout simplement!

04 66 53 81 56 - Site : www.oxygeneform.com

LE FORUM DES ASSOCIATIONS DE VILLEVIEILLE

Le forum des Associations de VILLEVIEILLE aura lieu le dimanche 1er septembre au jardin de L'Aube de 9h30 à 13h, venez nombreux.
Toutes les associations sont invitées à participer à ce moment chaleureux d'échanges, d'idées, de rendez vous, de projets et de bonnes résolutions.

DES NOUVELLES DES GLANEUR"EUSES ?

L'activité des adhérents de l'association, va être boostée par l'arrivée des beaux jours, et de tous les fruits et fleurs du printemps,

Dans ce but une réunion, s'est tenu le 3 mai.

La Présidente nous parle des souhaits de plusieurs adhérents de revenir aux fondamentaux de l'association, le glanage et la cueillette. Qui de mieux que Thérèse Andrieux l'initiatrice et la fondatrice de l'Association les Glaneur"euses, pour reprendre la direction des espaces champêtres. Thérèse est disposée à programmer 1 à 2 sorties par mois à partir du mois de Septembre 2019. C'est une excellente nouvelle. Les transformations ont lieu au foyer communal le jeudi matin.

La cave coopérative de Villevieille, nous accueille le samedi matin pour l'exposition et la vente de nos produits. Outre le petit apport financier, c'est surtout pour nous une chance de pouvoir communiquer et faire découvrir à nos visiteurs, les différents fruits que nous glanons et transformons.

Appel : Nous recherchons un local, qui serait assez facile d'accès; d'une dizaine de m2; et d'un tout petit montant de loyer, environ 50€ pour entreposer notre matériel et notre petit stock.

Si vous avez cela ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait nous aider dans ce sens, merci de nous contacter au 07 83 81 20 80.



LE JARDIN PARTAGÉ...

Le printemps attise les jardiniers et autres éléments de la nature ! A nos pioches et nos petites mains pour remettre le jardin en état de fonctionnement ! Une réunion entre adhérents et l'ordre du jour lance sa note, les blablas vont bon train et jaillissent les idées. L'engouement renaît de son hiver douillé, les oiseaux nous appellent.

Jardin partagé

Les menues mesures ont cadencé

Les mains humaines agitées

D'outils animés, "enjoués"

Dans les chantiers "participés".

Les idées mijotées

Fusent en relais

Rassemblent les ouailles

En gestes de joie.

Petits pas

A petits pas

De petites mains

A petites mains

Petit

A petit

De pioches en aiguille, le fil se tisse

L'amitié se faufile dans les interstices.

Nous sommes une antenne de l'association du foyer et l'adhésion de 15 euros sera comptabilisée par Claudia. Vous pouvez nous rejoindre en prenant contact au 04 66 77 72 87 et pour toutes autres informations de fonctionnement. Vous pouvez venir déposer vos déchets organiques (évitant ainsi qu'ils soient brûlés par l'incinérateur) dans notre seau à compost à l'entrée du jardin. Nous en faisons bon usage et rendons à la terre ce qu'elle nous a donné !



CLUB TAURIN

L'année 2019 a commencé sous les meilleurs auspices pour le Club Taurin Lou Seden !

Lors de l'élection du nouveau bureau en Décembre 2018, Emeline ARNAUD a gardé ses fonctions de présidente et Lucie POLLANO et Aubéry ROLLAND ont été élues respectivement trésorière et secrétaire.

Le Loto du 2 Mars s'est très bien passé, et nous espérons vous y revoir nombreux en 2020.

La Fête du Printemps du 11 Mai a été une réussite ! Nous remercions grandement toutes les personnes présentes, sans qui ces événements ne pourraient avoir lieu et saluons l'association l'aMickale qui s'est jointe à nous. Nous tenons aussi à remercier les membres du Club Taurin ayant répondu présents à l'apéritif du 10 Mai (veille de la fête) pour cette deuxième édition. Ces instants conviviaux entre membres actifs et passifs permettent aux diverses générations de se retrouver ou de faire connaissance. Nous espérons qu'au fil des années ces moments privilégiés rassembleront de plus en plus de membres !

Cette année la Fête Votive aura lieu du Jeudi 22 au Dimanche 25 Août, vous pourrez trouver le programme à la fin de ce bulletin. Comme chaque année, la fête sera précédée des traditionnelles Aubades, n'hésitez donc pas à nous ouvrir votre porte pour la fameuse fougasse et le programme.

Nous espérons vous voir aussi nombreux cette année lors des manifestations que les années précédentes !!!! Les personnes souhaitant nous rejoindre et devenir membre du Club Taurin peuvent nous contacter par mail clubtaurinelouseden@gmail.com, via la page Facebook de l'association ou bien s'adresser directement aux membres lors des manifestations. Tout le monde est le bienvenu ! Plus on est de fous, plus on rit !!!!

Rendez-vous au mois d'Aout !!

Le Club Taurin Lou Seden.



Fête Villievieille 2019

T-SHIRT SIMPLE : 10 €
 T-SHIRT + SURNOM : 13€
 TAILLE : XS/S/M/L/XL/XXL
 CASQUETTE : 10 €

T-SHIRT ENFANT
 TARIF UNIQUE (AVEC SURNOM) 10 €
 TAILLE : 3/4 - 5/6 - 7/8 - 9/11 - 12/14 ANS

RÉSERVATION AU 06.30.39.09.83 AVANT LE 20 JUILLET 2019
 T-SHIRT DISPONIBLE A PARTIR DU 19 AOUT

BIBLIOTHÈQUE

Cette année, la bibliothèque a eu le désir de renouer avec le public « enfance et jeunesse » du village, souvent attiré par d'autres activités ou lieux de lecture. Elle a donc renouvelé et modernisé le fonds et réaménagé le local qui lui est réservé.

Dans le même temps, l'école a inscrit plusieurs de ses classes au Prix des Incorruptibles, qui est un prix national de littérature jeunesse. Celui-ci propose aux enfants et adolescents des sélections de livres adaptées à toutes les tranches d'âge, afin de leur donner le goût et le plaisir de lire. Il donne la parole aux enfants et valorise leur vote.

Dans ce cadre, la Communauté des Communes du Pays Sommiérois a permis aux élèves de rencontrer des auteurs ou illustrateurs.

C'est ainsi que quatre classes élémentaires ont pu se rendre à la bibliothèque pour poser toutes les questions qu'ils avaient préalablement préparées en classe avec leurs enseignants, à trois auteurs et un illustrateur des albums ou romans qu'ils avaient à lire, pour, en fin de parcours élire celui de leur choix.

L'équipe de la bibliothèque espère, pour l'année à venir, que les classes maternelles se joindront aux plus grands pour une nouvelle expérience, et rappelle aux enseignants sa disponibilité pour accueillir les élèves en des occasions moins extraordinaires.

Dans le cadre des animations du réseau des bibliothèques, la Crèche a accueilli début Juin la Compagnie La Nébuleuse pour son spectacle La Petite Source

A noter :

Pour la saison chaude, la bibliothèque ouvrira le mardi de 18 à 20 heures en Juillet et sera fermée tout le mois d'Août.

Relais des oliviers

3ème édition

Dimanche 6 octobre 2019

Villevieille - 10h



Venez courir pour le plaisir
Parcours pour adultes et enfants
Sans classement

	1 ^{er} coureur 10 km (16 ans et +)	2 ^{ème} coureur 4 km (14 ans et +)	L'équipe 800m (7 ans et +)
 Inscription jusqu'au 4 octobre @relaisoliviers ou www.relaisdesoliviers.com			

Accueil à partir de 9h - devant la mairie
Repas tiré du sac après la course

Tarif 12 euros par équipe (2 à 5 coureurs)

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION ANIMATION DU FOYER

-LA BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE est intégrée au réseau des bibliothèques de la communauté des communes du Pays de Sommières.

Une soirée « Portes ouvertes » est prévue le mardi 17 septembre 2019 à la bibliothèque avec la présentation du livre : «Oiseaux entre garrigues et Méditerranée par son auteur Christian Philip

-GYMNASTIQUE d'entretien, cours de Pilates au Foyer.

-Section de JARDINS PARTAGES.

Renseignements auprès de Mme Nègre au
04 66 77 72 87

-Organisation d'abonnements de groupes au théâtre du Cratère à Alès. Possibilité de covoiturage.

-RELAIS DES OLIVIER. Course pédestre par groupes, non chronométrée le 6 octobre 2019

-SOIREE THEATRE : SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019 à 20h30 au Foyer.

« GINO ET LE PACIFISME » par une troupe du Vaucluse, composée de 2 acteurs, un musicien et une conférencière, alternant lecture de textes, musique et précisions historiques.

Le conseil d'administration serait heureux d'accueillir des bonnes volontés pour renforcer leur équipe actuelle. Elles pourront se faire connaître lors de l'assemblée générale qui se tiendra le VENDREDI 11 OCTOBRE 2019 à 18h30 au Foyer.

COURS DE PILATES

La fin de la saison 2018 - 2019 approche, avec un bon nombre de participants malgré quelques éclaircissements dans les rangs à l'approche des beaux jours !

Cette activité reprendra en septembre au Foyer avec les mêmes professeurs Isabelle et Léa.

Le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h30

Le mercredi de 10 h30 à 11h30

Une étude est en cours pour mettre en place une 4ème heure, le lundi de 10h30 à 11h30

Toute personne intéressée est priée de se faire connaître auprès de Mme Desvignes au 06 21 31 18 75

50^{ÈME} FESTIVAL DE VILLEVIEILLE

**Cour d'honneur du château et chapelle romane
St Julien de Salinelles
du 2 au 25 août 2019**

**Villevieille - vendredi 2 août cour d'honneur
du château 21h15**

- Quatuor Enesco - Au cœur du Quatuor Constantin Bogdanas, Florin Szigeti, violons Vladimir Mendelssohn, alto
- Dorel Fodoreanu, violoncelle
- Janacek « Lettres Intimes » - Enesco "Fantaisie sur la Rhapsodie Roumaine"
- Beethoven "Le dernier quatuor"

**Villevieille - mardi 6 août - cour d'honneur du château
21h15**

- Musiques en Fête
- Solistes de l'Opéra-Orchestre National Montpellier Occitanie
- Aude Perin Dureau violon - Eric Rouget alto - Cyrille Tricoire violoncelle - Benoit Levesque contrebasse
- et Sophie Grattard pianiste invitée
- Quintette avec piano « LaTruite' de Schubert »
- Piazzolla « Le Grand Tango »
- Dvorak « Trio Dumky »

**Villevieille - vendredi 9 août cour d'honneur
du château 21h15**

- Quatuor Parisii - Grands Quatuors
- Arnaud Vallin, Alexandra Greffin-Klein, violons
- Dominique Lobet, alto ; Jean-Philippe Martignoni, violoncelle
- Haydn « L'Empereur » - Albert Roussel « Le quatuor »
- Chostakovitch « Le 8^{ème} quatuor »

**Villevieille - mardi 13 août - cour d'honneur
du château 21h15**

- Abdel Rahman El Bacha et Marina Chiche
- Schumann sonate n1 op105 - Franck sonate
- Chopin Polonaise op 40 n2- 2eme ballade
- op38- mazurka op 41 n1- 24 préludes op28

Salinelles - mercredi 14 août - Chapelle St Julien 20h

- 18h30 célébration de la St Julien
- 20h - Tchanelas : Chants Sacrés Gitans
- Tchoune, Stephan Albertini, chant - Martial Paoli, piano - Juan Santiago guitare
- 22h repas convivial à Salinelles

Salinelles - dimanche 18 août - Chapelle St Julien 20h

- «Mozart à Vienne»
- Pierre Bouyer piano forte - Nicole Tamestit violon

Salinelles - vendredi 23 août - Chapelle St Julien 20h
Kyklos

chants et musiques de Crète et d'Asie Mineure

**Salinelles - dimanche 25 août - Salinelles Chapelle
St Julien 20h**

- Trio Musica Antiqua Méditerranée
- Christian Mendoze flauto dolce, Audrey Sabattier violoncelle, Corinne Betirac clavecin.
- Haendel - Telemann - J.S. Bach



Tarifs : de 22 à 37 €

**Renseignements : Bureau du festival :
06 80 58 39 22**

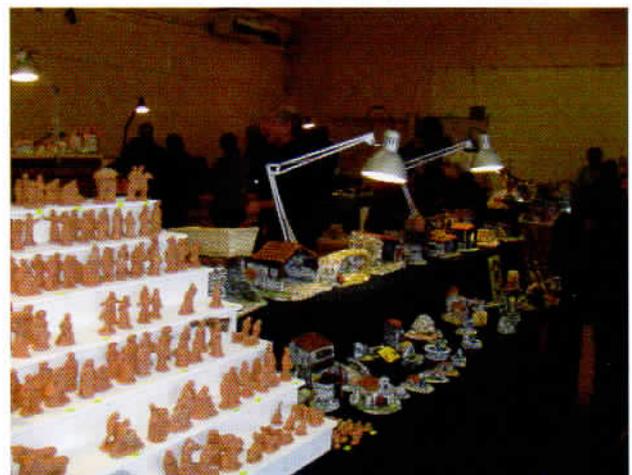
<http://villevieille.over-blog.com/>

- https://www.vostickets.eu/billet?id=FESTIVAL_DE_VILLEVIEILLE

Villevieille : 50 ans de passion

LES AMIS DE L'ÉGLISE

Toujours motivés préparent activement le salon des santons qui fête cette année son xx^o anniversaire auquel ils désirent donner un éclat particulier pour marquer l'évènement. De plus amples informations seront données ultérieurement. Ils vous donnent rendez-vous les 9 et 10 novembre au foyer.



17^{EME} TOUR CYCLISTE
ÉPREUVE NATIONALE JUNIOR

CAUSSES AIGOUAL CÉVENNES & PAYS DE SOMMIÈRES

3/4 AOÛT 2019

VILLEVIEILLE
LOGRIAN-FLORIAN
LASALLE

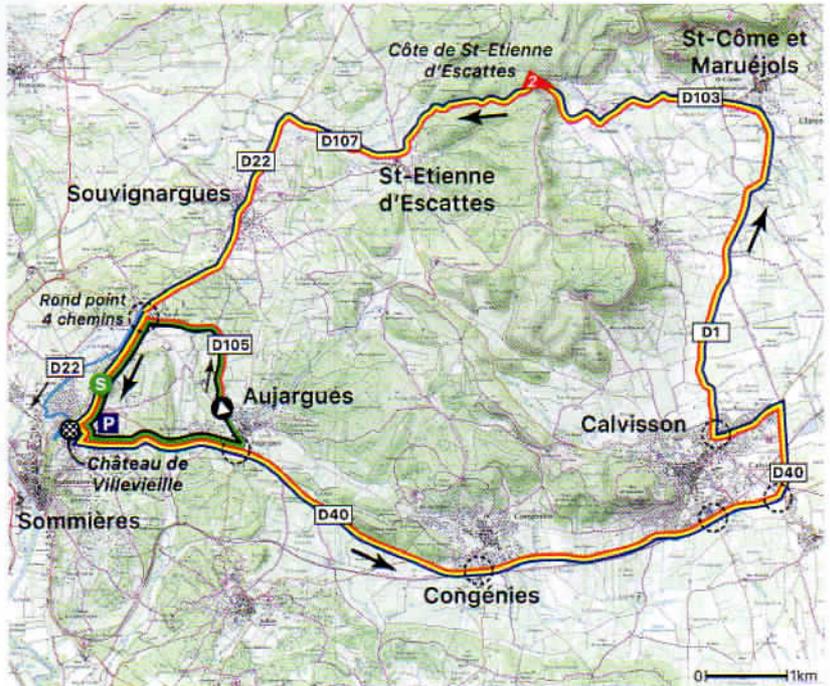
ACTIVITÉS VELO ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE
SUR LES COMMUNES ÉTAPES PARTENAIRES
INFO : SITE INTERNET

www.montpellierlanguedoccyclisme.fr

Logos: Occitanie, LE GARD DÉPARTEMENT, République Française, Causse Cévennes, Logrian Florian, Villevieille, SKODA NÎMES, Intermarché Sommières, Fédération Française de Cyclisme, Sécurité Routière, DECATHLON, Lasalle, STR, HUTCHINSON.

1ère étape : Villevieille (105km)
3 août 2019 après-midi

- Petite Boucle tour 1
- Petite Boucle tour 2
- Petite+Grande Boucle tour 1
- Petite boucle tour 2
- Petite boucle tour 3
- Arrivée
- Départ
- Arrivée et MG (2ème cat.)
- MG (2ème cat.)
- Sprint
- Parking équipe



LE KUNG FU

Le kung fu wùshù est une discipline martiale, créée en Chine au 6ème siècle par les moines du monastère bouddhiste de Shaolin pour se renforcer le corps et se défendre contre les pillers et autres agressions.



L'Ecole de Kung fu Wùshù des Garrigues propose, depuis septembre 2018 à Villevieille, de pratiquer cette discipline dans l'esprit traditionnel de Shaolin.

Cet esprit se traduit par un accompagnement dans le « kung fu », qui signifie en chinois **accomplissement de l'homme par sa volonté et sa persévérance dans le travail**. C'est donc un moyen de s'épanouir, de "devenir soi", en prenant conscience de ses capacités physiques et mentales, en apprenant à les développer, et en trouvant les moyens de se dépasser.

Aussi, bien sûr, il s'agit d'un apprentissage technique conduisant au savoir-faire, à «l'art de stopper la violence», qui est littéralement la traduction du mot wùshù. Concrètement, cela passe par la compréhension, la répétition et la maîtrise progressive de mouvements bien coordonnés et efficaces, privilégiant la qualité des gestes et la maîtrise de soi, par opposition à la force brute, l'agressivité et le défoulement combattif. On y travaille ses placements, déplacements, esquives, parades, contre-attaques.... en alternance seul et en opposition avec un partenaire.

A Villevieille, Camille Lelong, pratiquante depuis trente ans et instructrice diplômée fédérale bénévole, transmet avec passion son expérience dans un cadre sportif de loisir, non compétitif. Les cours ont lieu tous les mercredis au Foyer, de 17h30 à 18h30 pour les enfants et de 19h00 à 20h30 pour les adultes. Cette année, huit enfants, âgés de 6 à 11 ans, deux « ados » et dix adultes ont suivi assidument les cours dans une ambiance sérieuse mais conviviale et se préparent à passer leur ceinture de couleur. N'hésitez pas à venir nous rencontrer dès la rentrée: deux cours de découverte vous seront offerts !



ECOLE DE MUSIQUE OWEN

Actualités :

Un stage de vacances est prévu pour les enfants à Villevieille du 8 au 13 Juillet de 14h30 à 17h00.

Les ateliers Musique en groupe, Jazz, Bossa, Chanson française, etc... avec le professeur Nicolas Decker. Actuellement, une cornettiste, un guitariste une saxophoniste, une accordéoniste et une pianiste. Outre l'étude, les journées musicales sont un temps de bonheur. Prochaine session le 15 Juin. Reprise en octobre. De 10 à 12h30, repas partagé, et de 14h30 à 17h30.

avec toute leur sensibilité et les progrès étaient au rendez-vous (voir vidéo sur le site).

L'audition de fin d'année s'est déroulée le 1er Juin à l'atelier de la Vieille route dans une ambiance festive. Les élèves ont interprété Dommage de Big Flo et Oli, les lacs du Connemara ou Si t'étais là de Louane ... Isabelle Martin chantera accompagnée par Nicolas Decker le 22 Juin à Cros (concert privé) et prochainement à la Diligence à Congénies (date à préciser).

Inscriptions à partir du 26 Août.

Pour tout renseignement : 06 30 94 19 34

isabellemartinblog.wordpress.com

A très bientôt...

14 & 15 SEPTEMBRE 2019 **1^{ER}** SOMMIÈRES

SALON DE LA MOTO

et des loisirs tout terrain

ESSAIS MOTO

Nouveautés 2020

Moto cross

Trial

Enduro

Route



ESSAIS VAE

EXPOSANTS

Équipements et accessoires pour le motard et sa moto

Textiles - Casques

SSV QUAD

Sellerie moto

Restauration / buvette

Entrée gratuite

Circuit de la Tourille - 30250 VILLEVIEILLE





Un bilan plus que positif pour cette fin d'année scolaire 2018/2019 qui s'est achevée par la fête de l'école le 28 Juin 2019. Cette année, toutes nos manifestations ont pu être maintenues grâce notamment à la motivation des membres très impliqués.

Pour une rentrée toute en douceur, nous avons organisé un petit déjeuner d'accueil en collaboration avec la mairie de Villevieille.

Pour le premier évènement de l'année, le vide grenier d'Automne a rencontré un fort succès avec des visiteurs et exposants qui ont su braver le froid pour apporter de la bonne humeur à cette journée du 18 novembre.

Le froid installé, le Père Noël est venu rendre visite à nos écoliers, sans son traîneau mais les bras bien chargés. Des enfants émerveillés qui n'ont pas manqué de le remercier avec de beaux chants de Noël.

Le loto a remporté un franc succès cette année avec une participation exceptionnelle, nous avons ouvert une deuxième salle pour que tout le monde puisse être installé. Nous remercions toutes les personnes qui ont pris sur leur temps pour venir nous aider ainsi que les personnes qui se sont déplacées pour participer à ce loto et ce malgré une journée ensoleillée. Une fois encore, nous avons pu offrir de nombreux lots et proposer un tirage spécial enfant.

Une fois n'est pas coutume, Pétassou a encore fait des siennes et son procès s'est déroulé le Dimanche 31 Mars. De nombreux enfants étaient venus déguisés afin de l'emmener de l'école jusqu'au parc où une grande ronde formée par les enfants a donné le départ du procès. Après le débat de ses avocats proposés par les élèves de CM2, la sentence est tombée et Pétassou s'est enflammé ! Un goûter a été offert à tous les enfants pour les récompenser de ce beau défilé !

Pour la fête de Pâques, nous avons organisé la célèbre (et très attendue des gourmands) chasse aux œufs en collaboration avec la mairie ! Une cinquantaine d'enfants étaient présents. Ils ont formé un groupe de petits pour la chasse des œufs et un groupe de grands pour chercher des plumes cachées dans le parc et se sont creusés les méninges pour résoudre des énigmes afin d'obtenir des ballotins de chocolats.

Le vide grenier du Printemps n'a pas été à la hauteur de nos espérances avec une météo menaçante, mais qui nous a quand même permis de maintenir l'évènement jusqu'en début d'après-midi.

En plus de nos manifestations, nous avons proposé deux nouveaux projets. Cette année, la nouvelle équipe a apporté de nouvelles idées par la proposition de Green Cup et de torchons.

Dans un esprit d'écologie, nous avons commandé des gobelets en plastique réutilisables et personnalisés avec notre nouveau logo, proposés à la vente ou en consigne lors de nos manifestations.

Nous souhaitons que notre démarche participe aux actions écologiques menées par la commune.

Concernant notre second projet, nous avons commandé dans une entreprise Française des torchons personnalisés avec les dessins réalisés par les écoliers de toutes les classes que les parents ont pu acheter. Nous sommes très heureux d'avoir pu impliquer les enfants dans cette action dont le bénéfice leur reviendra. Nous vous rappelons que l'APE a besoin de vous, parents, pour nous apporter votre énergie et vos idées nouvelles.

N'hésitez pas à nous rejoindre, même ponctuellement, vous êtes les bienvenus.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes vacances d'été et vous donnons rendez-vous pour le petit déjeuner de rentrée.

Dates à retenir : Courant septembre assemblée générale

Les membres de L'APE





LE FÊTE DE LA MUSIQUE À VILLEVIEILLE

Le samedi 22 juin c'est dans une ambiance familiale et festive que certains Villevieillois ont pu se détendre et danser au rythme de quelques groupes ayant fait le déplacement sur notre commune. Nous les remercions pour ce moment chaleureux! Deux stands de sandwiches et glaces ont régalé nos papilles. Le club taurin a répondu présent, comme chaque année, et a assuré le service des boissons.

Un grand merci à Florent Jullien pour son investissement dans cet événement, à Nicole Treilles toujours présente et disponible. Et bien sûr à tous les habitants qui ont fait le déplacement et ont contribué à la réussite de cette soirée !!!!
Musicalement vôtre
Bel été à tous...



Depuis 1998



G.T.S. ELEC

Un électricien près de chez vous !

- Électricité Générale •
- Climatisation / Chauffage •
- Automatisation pour Portail •



ÉTUDE ET DEVIS GRATUIT **06 09 88 12 28** 30250 VILLEVIEILLE

CONSEIL DES SAGES DE VILLEVIEILLE



Conseil Des Sages
Villevieille

Nous sommes heureux du succès de la conférence du 15 mars présentée par le Professeur émérite Xavier Guthertz de l'Université Paul-Valéry-Montpellier, qui nous a parlé avec brio des premiers agriculteurs dans notre région pendant la période du Néolithique. Nous espérons pouvoir vous proposer prochainement d'autres thèmes.

Nous vous rappelons que le Conseil des Sages est une instance participative créée par la municipalité en juin 2015.

De nouveaux membres seraient les bienvenus; si vous avez un peu de temps, nous serions heureux de vous accueillir.

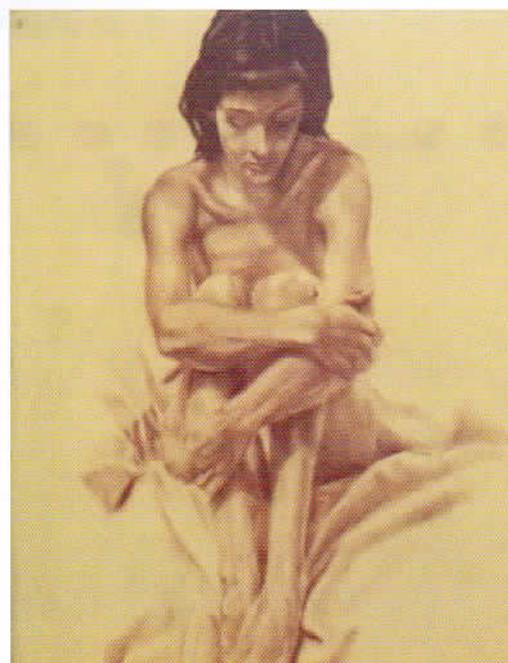


EXPOSITION AU TEMPLE

« aperçus »
Entre ombres et lumières

Daniel Villasante nous fait plonger dans son monde imaginaire entre illusions et réalités, les sujets émergent tels des mirages puis s'estompent réveillant des émotions enfouies fugaces et indicibles.

L'artiste explore notre inconscient et nos propres souvenirs surgissent, il sait nous renvoyer à nos éternels doutes et c'est ce talent qui nous touche puisqu'il nous renvoie à la précarité de l'existence.



JANINE TEISSON

La Rencontre avec Janine Tesson a eu lieu le vendredi 24 mai à 18 h dans le Jardin de l'Aube à l'occasion de la présentation de son dernier livre « Elles ont aimé un homme plus jeune » portraits



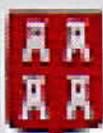
d'une vingtaine de femmes ayant vécu à différentes époques mais reliées par ce même point commun, courageuses, collectionneuses, leur influence est parfois grande, leurs destins tragiques comme celui de Gabrielle Russier. Elles ont toutes été confrontées au regard intolérant de la société mais ont aussi gagné en liberté.





VILLEVIEILLE PLUS BELLE
NATURELLE

CONCOURS PHOTO



INSCRIPTION JUSQU' AU 1er SEPTEMBRE



ENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION EN MAIRIE
04 66 80 03 24 MAIRIE@VILLEVIEILLE30.FR



LE PONT DU GARD TOUTE L'ANNÉE

L'Établissement public du Pont du Gard et votre commune sont partenaires pour vous offrir l'accès au site du Pont du Gard, Patrimoine mondial Unesco, Grand site de France et Grand site Occitanie, toute l'année.

Vous pourrez admirer le monument emblématique, visiter le Musée du Pont du Gard, voir le film «Un pont traverse le temps» et parcourir l'espace «Mémoires de garrigue» en toute liberté.

—
Rendez-vous à l'Accueil/Information du site en rive gauche ou droite.

MODALITÉS D'ACCÈS :

Pour chaque visite, il vous suffit de vous présenter à l'accueil du site muni soit :

- de votre carte d'identité domiciliée dans le Gard
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

L'entrée site est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans.

Retrouvez toute la programmation du Pont du Gard sur
www.pontdugard.fr

Avec le soutien de :



Crédit photo : ESpex

L'histoire d'une passion

Fête Notive de Villevieille

du 22 au 25 août 2019

JEUDI 22 AOUT

- 15h : Concours de boules - Trophée Tasa
- 18h30 : Abrivado / Bandido - Manade Chaballier
- 19h : Apéritif musical animé par les Gipsy Estrellas
- 21h : Grand repas sur la place de la Mairie animé par les Gipsy Estrellas (réservation au 06.47.83.95.31, sur la page facebook du club taurin et pendant les aubades)
- 23h : Soirée animée par DJ Samo

VENDREDI 23 AOUT

- 11h30 : Abrivado / Bandido - Manade Lafon Jean et Iris
- 12h : Apéritif musical animé par DJ Mike B + scène ouverte sur inscription auprès du comité. *Venez relever le talent qui est en vous !*
- 15h : Concours de boules
- 18h30 : Encierro dans le village
- 19h : Apéritif avec l'orchestre Krystal Noir
- 21h30 : Abrivado / Bandido
- 22h30 : Bal avec l'orchestre Krystal Noir

SAMEDI 24 AOUT

- 9h : Sortie au pré (derrière le carrefour market) Départ à 8h45 de la place de la Mairie
- 11h30 : Abrivado Longue des près - Manade Du soleil
- 12h : APÉRO MOUSSE GÉANT animé par Geoffrey Rancounaire & Babass
- 18h30 : Abrivado / Bandido
- 19h : Apéritif musical animé par Thomas Cé
- 21h30 : Encierro dans le village
- 23h : Grand Show - Son et Lumière + surprises à gogo animé par Geoffrey Rancounaire et Hamo

DIMANCHE 25 AOUT

- 10h : Déjeuner offert par le club taurin
- 11h30 : Abrivado / Bandido - Manade Du Levant
- 12h : L'apéro plage de la relève ! Animé par Mathis Bouloc et Samo avec ventriglisse géant.
- 17h : 28 ème concours d'abrivados
- 18h30 : Bandido du gagnant
- 19h : Apéritif musical animé par DJ Mika B
- 21h30 : Encierro dans le village
- 23h : "À la mode de chez nous" Événement animé par Bastien P et Andreo

